



HAL
open science

Le travail domestique

Monique Haicault

► **To cite this version:**

Monique Haicault. Le travail domestique. Colloque de l'ACSES " Le procès de travail ", Université Paris VII, 1977, Paris, France. halshs-01503872v1

HAL Id: halshs-01503872

<https://shs.hal.science/halshs-01503872v1>

Submitted on 7 Apr 2017 (v1), last revised 26 Jul 2017 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Colloquade l'ACSES Nov 1977
 Par VII
 "le poids de travail"

Monique HAICHAULT :

LE TRAVAIL DOMESTIQUE

Ce texte et le texte de Jacqueline BRENER, Danielle CHABAUD,

Dominique FOUGEYROLLAS, sont issus d'un travail collectif d'une année, de discussions et rédactions intermédiaires communes. Chacun d'entre eux doit être lu en référence à l'autre.

Septembre 1977

* *
 * *

Le travail domestique a définitivement perdu un caractère naturel universel an-historique quand, ce qu'on a appelé la deuxième génération du féminisme l'a posé comme forme socio-historique fondamentale de l'oppression des femmes et de leur exploitation.

L'ensemble du mouvement des femmes aux USA et en Europe a redéfini les activités des femmes dans la famille comme du travail, exécuté gratuitement, socialement nécessaire et utile dont ne profite pas celle qui le produit. La prise de conscience de cette exploitation "commune à toutes les femmes" dans sa forme : le travail domestique et dans son lieu privilégié la famille, a conduit à poser dans des termes nouveaux l'analyse de cette production.

Un aspect essentiel de la consommation ouvrière, c'est-à-dire le travail domestique qui s'ajoute à la quantité de marchandises nécessaires à la reproduction de la force de travail a été nié, oublié, aussi bien par les économistes anglais que par Marx ou même encore aujourd'hui par beaucoup d'économistes marxistes.

Cette autre "tâche aveugle", cet énorme blanc, cette "immense bévue", à savoir la production domestique et "la place de la compagnie de l'ouvrier en tant que travailleuse domestique" ont été mises en évidence, affirmées, dénoncées par les femmes qui sont entrées dans une nouvelle forme de lutte autour des années 60 dans les pays capitalistes avancés.

Dans un premier temps le mouvement s'est contenté d'affirmer le caractère gratuit de la production des femmes dans la famille, l'existence d'un surtravail comme quantité de travail non rémunéré et accaparé par "une puissance étrangère" à sa production (le mari et les enfants), tandis que l'attribution ancestralement féminine de ce travail était violemment rejetée. Très vite cependant des féministes intellectuelles marxistes ont tenté une analyse de cette production domestique avec les concepts marxistes de la production capitaliste.

Il semble nécessaire de rendre compte de cette démarche - et plus encore de comprendre pourquoi elle a conduit à enfermer la production domestique dans une problématique strictement économiste.

Le travail domestique, la famille ne font pas partie du champ de l'économie politique, pas plus que du marxisme, nous rappelle-t-on souvent ; ce qui reviendrait à dire que si Marx n'a pas étudié la famille et ce qu'elle produit c'est qu'il s'agit d'une sphère extérieure

à la sphère capitaliste, lieu de rapports inter-individuels, lieu du privé échappant au contrôle de l'Etat (contrairement à l'école) et reposant sur une division naturelle entre les sexes.

Faire entrer le travail domestique dans le champ de l'analyse théorique c'est du même coup le faire entrer dans le champ de l'économie politique ; la légitimité de cette introduction ne pouvait être reconnue que dans la mesure où cet objet nouveau pouvait être analysé avec les concepts de l'économie politique marxiste, concepts de haute légitimité ; la problématique économiste du travail domestique était donc la seule possible pour les femmes qui voulaient en rendre compte et par là justifier théoriquement leur lutte. Analyser et théoriser la production domestique à l'aide des concepts théoriques des rapports de production capitalistes fait figure à distance d'un rituel de sacralisation du problème.

Contrairement à l'opinion de beaucoup parmi ceux qui ont reconnu l'importance du problème grâce à la lutte de celles-là mêmes qui le posent, les féministes n'ont pas fait l'économie de la lecture de Marx, Engels, etc. (1). C'est bien plutôt parce qu'elles avaient à titres divers une pratique du marxisme (militantisme, enseignement, recherche... (2) qu'elles ont essayé de manières différentes de faire entrer le travail domestique dans la théorie des rapports de production. Le débat qui s'est ouvert au sein du mouvement en Europe et aux USA dépasse le cadre d'une querelle théorique ; il s'agit en effet du caractère de classe ou non de la lutte des femmes, de son articulation avec la lutte contre les rapports de production capitalistes. Tout se passe comme si l'adaptation du marxisme théorique à l'analyse des problèmes posés par les femmes justifiait alors la lutte elle-même.

Nous ne ferons pas ici une analyse critique des différentes hypothèses théoriques du travail domestique, ni de l'enjeu politique de ces problématiques ; ce que nous voulons souligner avant d'essayer d'apporter notre contribution à ce problème, c'est la quasi-nécessité historique de faire reconnaître le travail domestique comme du travail ; en France cette démarche s'est exprimée par l'appel à la grève des femmes en mai 74, grève du travail ménager, grève de la sexualité conjugale à l'instar de tout travail salarié. C'est la même signification, parce qu'elle part de la même analyse, qu'il faut donner à la revendication proposée récemment par de large tendances du mouvement, à savoir : un salaire contre le travail ménager (cf. la rencontre internationale des femmes à Paris au printemps 77).

Le débat sur le travail domestique se développe au sein du mouvement et engage plus que jamais la signification politique de la lutte des femmes. Des tendances récemment introduites dans le mouvement, réduisent l'analyse au caractère productif ou improductif du travail domestique, à la valeur de cette production que le capital se "soumettrait formellement". L' "exploitation des mères ménagères concernerait seulement les femmes de la classe ouvrière" ; "les seules à être exploitées sur les deux tableaux". Ainsi la lutte des femmes se ramène à la lutte contre les rapports d'exploitation, toute autre forme de lutte étant "déviant et petite-bourgeoise". Face à cette réduction simplificatrice d'une analyse mal fondée théoriquement, mais qui se donne à voir comme irréfutable au plan "de l'analyse marxiste", une autre analyse continue d'être menée. Elle s'appuie sur l'hypothèse théorique que la famille est une forme trans-historique,

résiduel d'un mode de production patriarcal, que les femmes agent principal du travail domestique constitueraient en tant que femmes mariées une seule et même classe, une seule et même caste. Cette conception globalisante, s'enferme aussi dans le jeu réducteur de quelques concepts marxistes dont le fonctionnement est limité à l'objectif : prouver que le travail domestique est du travail et que celles qui l'exécutent sont exploitées au même titre que les vendeurs de force de travail.

Notre propos consiste à montrer les limites d'une problématique strictement économiste du travail domestique, à faire partir l'analyse de la forme historique dans laquelle s'inscrit ce travail, à essayer d'en montrer la nécessité pour le capitalisme, à analyser les rapports qui structurent la famille et déterminent les conditions d'exercice de ce travail, et à montrer qu'il concerne la reproduction des classes sociales.

I. La forme privée famille : lieu de reconstitution-production des individus - Le processus de constitution de la famille et son caractère de nécessité

Le texte de J.B., D.C. et D.F. a mis en évidence la nécessité d'une sphère extérieure à la production capitaliste des marchandises, pour la reconstitution-production des travailleurs. Il convient de repérer et d'expliquer :

* cf. La revue Alternatives "Face-à-Femmes" n°1-2, l'article de M.Ch. Gaffory.

- 1 - la place de cette production dans la forme sociale considérée
- 2 - le processus de constitution de la forme famille en relation étroite avec le développement du capitalisme et sur la base d'une destruction-restructuration des formes familles antérieures
- 3 - la nécessité de cette forme, pour le capitalisme, afin que s'y effectue le travail de reconstitution-production des travailleurs.

1 - La reproduction des individus ne peut être réduite à ce qu'on appelle "la reproduction de l'espèce" ainsi renvoyée au biologique et au naturel.

La reconstitution-production des individus en tant que "production-reproduction de la vie immédiate" est le facteur déterminant en dernier ressort dans l'histoire, à la même place que la production des moyens d'existence", soulignait Engels dans la préface aux origines de la famille.

Cette reproduction des individus nécessite un travail qui s'effectue dans des rapports, selon des règles, des principes et des objectifs différents selon les organisations sociales. On pourrait dans ce sens parler des rapports sociaux de la reproduction qui occuperaient avec les rapports sociaux de la production la base matérielle de toute forme sociale. Une théorie de ces rapports devrait rendre compte de leurs déterminants, de leur reproduction propre, et surtout de leurs rapports avec les rapports de la production matérielle.

La notion de mode de production a été conceptualisée à partir de l'analyse des rapports de la production économique qui occupent seuls la base matérielle, ce qu'on appelle ici rapports de reproduction

est rejeté hors de l'existence déterminante et occupe en tant "qu'institution" ou "appareil" une place dans la "superstructure". La famille est ainsi réduite à une fonction idéologique, la reproduction des individus à celle naturelle de l'espèce. Le concept de M.P.C. conceptualisé sur la valeur est insuffisant puisqu'il organise une structure sociale à étages sur la base étroite et exclusive de la loi de la valeur renvoyant selon cette analyse le travail domestique à une production de valeurs d'usage. Ainsi dans cette problématique il est impossible de parler de rapports de reproduction et de rechercher leurs liens dialectiques avec les rapports de production.

Pour essayer de donner une place et un contenu théorique à "la production de reproduction", il faut repartir de la notion de "totalité concrète" qui permettrait de dépasser les limites structuralistes du concept de mode de production en insistant sur le caractère déterminant et déterminé de chaque élément de l'ensemble social.

Ainsi on pourrait faire l'hypothèse théorique que, quelque soit le caractère social ou privé de la reproduction des individus, les rapports de reproduction sont déterminés par les rapports de production et déterminent des conditions de leur reproduction, et que le pouvoir politique vise au contrôle nécessaire de ces deux éléments constitutifs de base de toute forme sociale.

Cette hypothèse est le fil conducteur de l'analyse socio-historique que nous avons essayé de faire de la famille capitaliste.

2 - La forme dans laquelle s'effectue le travail de reconstruction-production des travailleurs est la famille ouvrière bourgeoise. Elle se constitue par un long processus mettant en jeu des forces sociales contradictoires. Cette forme famille n'est pas un résidu

d'un mode de production antérieur qu'on appelle domestique ou patriarcal, forme trans-historique dont le capitalisme se serait accommodé ; alors réduit à sa seule logique d'exploitation des forces de travail dans un champ social vide de toutes autres forces sociales contradictoires à cette logique.

La formation du prolétariat s'est effectuée en Grande-Bretagne comme en France par la destruction de la famille paysanne. L'expropriation des terres et l'expulsion, par la violence en Angleterre ou par le droit en France, des masses paysannes des campagnes, a détruit les fondements matériels de la famille paysanne comme unité de production et de reproduction. Même si ce sont des familles entières qui vont vendre leur force de travail contraintes et forcées, ces familles ont perdu leur fonction de production. Les rapports qui structuraient la famille éclatent, en même temps que se décomposent par un flux massif vers les villes, les anciennes formes d'habitat liées à l'organisation du travail agricole. La première moitié du XIXème siècle peut être analysée comme une lente et plus ou moins difficile mise en place d'un dispositif de généralisation-normalisation d'une forme de la famille adaptée aux exigences de la production capitaliste dans un contexte de forces sociales contradictoires et multiples.

Pour dégager quelques éléments du contexte social de cette phase de constitution de la famille, nous nous référons principalement à deux textes : quelques chapitres de l'ouvrage de D. Bertaux, en particulier le chapitre concernant la fixation du prolétariat industriel et le n° 25 de la revue Recherches "Le petit travailleur infatigable" (5) (se reporter aux annexes pour un plus ample développement)

Dans un premier temps la bourgeoisie est toute entière préoccupée par l'exploitation totale de forces de travail nombreuses et indifférenciées en âges et sexes. La main-d'oeuvre ne manque pas, la baisse de la natalité est à peine amorcée (5) et ne touche pas la classe ouvrière, la reproduction est assurée quelles qu'en soient les conditions. La loi du capital en ces premiers âges est énoncée par Marx dans le Capital "travailler jusqu'à ce que mort s'ensuive..."

- A ces conditions d'exploitation des forces de travail s'allient des conditions aussi mauvaises de reproduction que celles-ci : "la chair à mécanique" employée 15 à 18 heures par jour, se reproduit dans des taudis, en constante "promiscuité d'âges et de sexes (lit commun, chambre commune, nourriture réduite au pain...). Concubinage, adultère, mortalité infantile et infanticide ; alcoolisme des enfants comme des adultes révèlent bien l'absence d'une reproduction organisée des forces de travail (5). Il semble que ce soit l'action conjuguée de deux phénomènes entrant en contradiction avec la loi du capital" qui a accéléré le processus de constitution de la famille.

1) Les risques d'extermination du travailleur par épuisement et la "dégénérescence de la race" par l'ensemble des conditions de sa reproduction, dénoncés par les médecins, les enquêteurs et une fraction de l'Eglise, inquiètent la bourgeoisie dans la mesure où viendrait à manquer un élément essentiel à la production capitaliste : le travailleur lui-même (5) (voir annexe sur l'état du prolétariat).

2) Un risque non moins menaçant pour le capital se manifeste sous des formes multiples : "insoumission ouvrière", "existence de bandes d'ouvriers de tous âges et de tous sexes" mobiles et instables, soulèvement des travailleurs, début d'organisation de la classe ouvrière (6).

Contrôler et surveiller les conditions de reproduction des forces de travail devient donc un impératif de la bourgeoisie, et pour cela : séparer, atomiser et fixer, afin de lutter contre les dangers des "densités" des masses, "les ravages des contacts", les associations, les groupements, etc...

En mettant en place un dispositif de contrôle et de surveillance des conditions de reconstitution-production des forces de travail, la bourgeoisie va étendre sa domination au champ social tout entier.

Au centre du dispositif : la famille conjugale, nucléaire, construite sur le triangle : mère, enfant et empruntée à la famille aristocratique et bourgeoise. Focalisées sur elle, les technologies de contrôle et de généralisation de ce modèle.

La famille comme technique de mise à distance des masses, de fixation nécessaire du prolétariat et de sa famille, se développe comme lieu privé de la production domestique autour de la notion d'individu (7). Aux risques des masses, des organisations collectives ou des entassements, s'opposent toutes les techniques d'atomisation, d'individualisation, de séparation. Parmi celles-ci, le contrôle de la population et l'organisation de l'espace social (8). La politique du logement social répond à plusieurs objectifs : stabiliser l'espace familial en définissant un "cadre de vie" unique et une forme spatiale au travail domestique, fixer le prolétariat et garantir une condition de sa "reproduction quasi héréditaire", produire la séparation des âges et des sexes pour les restructurer selon les rapports constitutifs de la famille, produire l' "illusion du chez-soi", du privé par delà la réalité de "l'isolement et de la séquestration des familles dans le logement" comme l'affirment en le montrant les auteurs de Recherches.

Aux hécatombes d'enfants, aux abandons et à la mortalité infantile qui, rappelons-le, frappait un enfant sur deux avant la deuxième année (cf. notes et références bibliographiques n° 5), une politique de la santé encore embryonnaire, mais promise à un large développement (cf. récemment la mise en place du plan G.A.M.I.N.) se rabat sur la famille, elle en renforce la forme et devient technique supplémentaire de surveillance. La protection de l'enfant "futur travailleur libre" passe par l'énoncé de l'instinct maternel qui présente comme naturelle, normale et donc incontestable la prise en charge des enfants par les mères (9). Par cet énoncé la responsabilité morale-normale des mères est prescrite, assujettissant en outre celles-ci et elles seules au travail domestique de leur production. La mise en dépendance réciproque des mères et des enfants constitue un des rapports essentiels de la production comme nous le verrons. Cet énoncé se double de ce que Foucault appelle le "dispositif d'infantilisation" de l'enfant qui prend appui sur le "sentiment de l'enfance" transféré de l'aristocratie et de la bourgeoisie à toutes les classes sociales. Il est corrélatif de la prise en charge d'une partie des fonctions de socialisation par l'École, mais en même temps allonge la durée de la prise en charge des enfants et alourdit d'autant le travail domestique des mères (10).

Le dispositif multiforme mis en place par la Bourgeoisie pour assurer une reproduction contrôlée des travailleurs ("une eugénique de la force de travail") avec en son centre la famille, se présente comme une production cumulative et continue de techniques. Toutes présupposent la forme famille et la renforcent, que ce soit celles de mise en oeuvre pratique de la politique de l'habitat, de la santé ou de l'école. Toutes ces mesures prennent effet dans la famille et

X s'appuient sur une division du travail entre les sexes, structurant les rapports internes à la famille, qu'elles contribuent ainsi à renforcer. Les institutions ou appareils du contrôle familial n'interviennent pas directement sur l'espace familial, c'est plutôt la famille qui les investit dans l'exercice même du travail domestique, protégeant ainsi l'"illusion de son privé", tout en les réactivant par ce même mouvement.

3 - L'enjeu politique du débat ouvert par le mouvement des femmes sur la nécessaire destruction de la famille, mérite qu'on se pose la question de sa nécessité pour la forme sociale capitaliste.

Suffit-il de dégager des déterminants historiques de ce "produit social", de montrer que par le jeu régulateur des techniques adjacentes de contrôle, elle remplit des fonctions nécessaires...

Ne faut-il pas renverser le problème et se demander si d'autres formes que la forme famille pouvaient logiquement remplir des fonctions analogues, même si historiquement, c'est celle-là qui se développe dans toutes les formes sociales capitalistes.

- On peut rejeter l'hypothèse d'une absence totale d'organisation de la reproduction des travailleurs, situation trop menaçante pour la bourgeoisie qui met en péril à terme le mode de production lui-même.
- On élimine aussi le cas d'une production capitaliste des travailleurs incompatible avec la nécessité de l'extériorité comme on l'a déjà vu.
- La question se ramène donc à une seule hypothèse : celle de l'organisation collective de la reconstitution-production des travailleurs sous contrôle plus ou moins direct et strict de l'Etat.

Dans ce cas, les travailleurs regroupés peuvent soit :

- effectuer eux-mêmes par un temps de travail supplémentaire ou pris sur le temps de travail salarié, le travail de reconstitution de leur propre force de travail, sous tous ses aspects ; mais alors il faut diminuer la journée de travail et donc abaisser le taux d'exploitation. Cette solution entre en contradiction avec la logique de la production capitaliste, surtout si elle est généralisée à tous les travailleurs et à l'autre versant du travail domestique : la production des futurs travailleurs

- rémunérer avec leur salaire, des travailleurs domestiques affectés à ces tâches. Conformément aux règles de la production capitaliste, ceux-ci doivent être : ou bien très qualifiés pour exécuter en petit nombre la diversité des tâches de reconstitution-production des forces de travail, ou bien nombreux et spécialisés pour effectuer au moindre coût la multiplicité des activités domestiques. Dans un cas comme dans l'autre, la rémunération de ces "services" serait trop élevée pour le niveau de salaire : celui-ci ne paye par définition que les marchandises nécessaires. Il y a là aussi incompatibilité avec la logique du rapport salarial capitaliste.

Dans tous les cas, la logique de l'exploitation qui passe par le rapport salarial, semble contradictoire avec une organisation collective de la reproduction des travailleurs. Pour que soit possible l'exploitation des forces de travail dans les conditions capitalistes, il faut donc que le travail de reconstitution-production des travailleurs soit effectué sous deux conditions :

- par un agent autre que le travailleur, afin que celui-ci n'ait qu'à échanger son temps de travail dans le rapport salarial
- gratuitement, c'est-à-dire hors de la base du salaire capitaliste.

La forme famille remplit ces deux conditions : par les rapports qui la structurent, divisent le travail selon les sexes, renvoyant les hommes aux rapports de production, les femmes au travail domestique (première condition), la division du travail au sein de la famille et la définition du salaire produisent la deuxième condition : la non-rémunération du travail domestique par celui qui, directement, se l'approprie.

La forme famille est donc nécessaire aux conditions de la production capitaliste, puisque le salariat nécessite cette forme de reconstitution-production des forces de travail, et que cette forme par sa structure interne et la nature du travail ainsi déterminé nécessite en retour le salariat.

Le travail domestique et les rapports qui le déterminent occupent ainsi la place centrale de cet essai d'analyse explicative du rapport forme famille-salarial.

II. Les rapports structurant la famille, le travail domestique et la reproduction sociale

I - Les rapports sociaux de la famille

a) Le rapport homme-femme

Le fondement économique de ce rapport est déterminé par une nécessaire dépendance réciproque : les femmes dépendent pour leur subsistance du mari et de son salaire, les hommes d'un travailleur domestique qui effectue le travail de reconstitution de sa force de travail sous tous ses aspects, sans rétribution. Le salaire du mari ne rétribue pas le travail de la femme, il apporte par l'achat de

marchandises l'ensemble des moyens nécessaires à l'exercice du travail domestique (y compris les marchandises consommées par la femme pour son propre entretien). Ce rapport de dépendance réciproque masque l'exploitation du travail des femmes qui n'est mesurable ni en valeurs d'usage, ni en quantité de travail, ni en surtravail (qui pré suppose un salaire). La caractéristique économique fondamentale du travail domestique est précisément de n'être pas mesurable et de produire des valeurs d'usages consommées par celui qui ne les produit pas (le mari). Cette "exploitation" est spécifique et ne peut être renvoyée à la forme esclavagiste d'exploitation qui s'effectue sous contrainte physique. Le rapport de domination qui détermine l'exploitation du travail des femmes ne relève pas seulement du support économique du rapport homme-femme, d'autres éléments fondent et légitiment (y compris pour les femmes) cette subordination-domination. La dépendance réciproque est donc l'aspect le plus "visible" du rapport social de la production domestique.

On est alors amené à s'interroger sur les déterminants sociaux qui poussent les sexes à entrer dans ce rapport concrétisé socialement et institutionnellement dans le mariage.

La pression sociale à "fonder une famille" s'exerce sur toutes les classes. Elle passe par l'égalité en Droit de tous les individus. Pourtant cette pression n'a pas le même sens pour les femmes et pour les hommes, et ne s'inscrit pas dans le même champ. Pour les femmes ce qui est en jeu, c'est la nécessité d'une inscription économique et sociale : le mariage confère aux femmes leur identité sociale : celle du mari. Les femmes qu'on appelle bourgeoises sont désignées telles parce qu'elles sont soit filles de pères bourgeois, soit épouses

de maris bourgeois, le père comme le mari doit son appartenance de classe principalement à sa place dans les rapports de production. C'est parce que leurs intérêts à fonder une famille sont socio-économiquement différents que l'effet du statut de marié sur le statut social est différent selon les sexes.

Les femmes "inactives" ne peuvent assurer leur subsistance que par le mariage (ou en restant dépendantes de leur père), les autres, celles qui ont une activité professionnelle, sont poussées au mariage par un ensemble de pressions sociales et "morales" qui fonctionnent comme des prescriptions (on sait aujourd'hui l'aspect subversif du refus du mariage) : éducation des filles orientée vers le mariage et la maternité, dévalorisation de la femme célibataire, "les femmes seules" constituent un véritable cas social... Nous verrons que ces "inculcations au mariage" sont produites et reproduites d'abord dans la famille par l'exercice du travail domestique qui a bien en ce sens un caractère de reproduction sociale.

Le champ d'inscription sociale et économique des hommes est prioritairement la sphère sociale de la production. Deux modes d'inscription socio-économique distribuent les sexes, les uns (hommes) dans la sphère économique, les autres (femmes) dans la sphère privée. La coupure social-privé traverse les rapports entre les sexes, rapports tels que les hommes sont toujours poussés à entrer dans les rapports de production capitalistes et donc à sortir du privé, libres de tous autres rapports ; les femmes, à toujours rester ou entrer dans le privé, jamais libres de ces rapports sociaux structurant la famille qui leur assignent une place définie.

L'assignation-assujettissement des femmes dans la famille comme affectation sociale prioritaire peut expliquer pourquoi, même si elles en sont toujours et régulièrement sorties pour le travail salarié, celui-ci ait les caractères d'une activité "secondaire" (le salaire n'est qu'un "salaire d'appoint", peu de carrière pour les femmes, ségrégation de la formation professionnelle, précarité des emplois réservés aux femmes...). Les "actives permanentes" ne sont pas des femmes particulières. Ce sont les postes qu'elles occupent qui sont spécifiques (postes dans des branches qu'on accuse précisément de se "féminiser", comme l'enseignement, l'administration) (10) car ils permettent la "double journée de travail" dans de relatives meilleures conditions.

Si l'assignation dominante des femmes au privé, détermine en grande partie les conditions de leur place dans la production sociale, en retour celles-ci renforcent la division sexuelle entre le privé et le social, puisque ce sont les caractéristiques des places des femmes dans la production qui en font cette "main d'oeuvre secondaire" toujours susceptible d'être renvoyée au privé selon la conjoncture économique et démographique*.

Le rapport différentiel des sexes au mariage renforce le rapport des sexes dans le mariage et la famille : rapport hiérarchisé institué par les textes constitutifs du code civil qui prescrit à chacun rôles et fonctions spécifiques. Pour les femmes : soumission, dépendance, fonctions d'entretien de tous les membres de la famille

* On souligne ainsi une fonction importante de la famille : lieu pour parquer les réserves de forces de travail (femmes, jeunes, chômeurs adultes...).

et charge éducative des enfants, pour les hommes : responsabilité maternelle et morale sur tous. Les femmes et les enfants sont placés en situation de dépendance et de minorité par rapport au chef de famille. Les modifications récentes de la législation ne remettent pas fondamentalement en question cette hiérarchie, même si elle se donne à voir comme plus égalitaire (11).

Il reste encore à expliquer pourquoi la nécessaire division du travail dans la famille (cf. plus haut) passe par un rapport de domination et pourquoi celui-ci recouvre la différence sexuelle.

La forme famille capitaliste s'est appuyée sur un fait historique dominant : l'assujettissement ancestral des femmes à la production domestique qui semble traverser les modes de production. Ce qui change selon les formes sociales c'est le caractère social (mode de production domestique), privé (M.P.C.), ou socialisé (capitalisme d'Etat) de cette production et ses déterminants économiques et sociaux relevant des déterminants de la production matérielle. En ce sens les rapports qui structurent la forme famille et qui déterminent la division du travail entre les sexes ne sont pas transhistoriques, toutefois on peut constater l'universalité et la généralisation de l'assujettissement des femmes au travail domestique.

Il n'est pas de notre ressort de montrer les origines et les fondements de la division sexuelle du travail, qui s'est reproduite en s'appuyant sur le dogme de l'infériorité du sexe féminin et sa subordination au sexe masculin (12). On peut toutefois constater que la famille capitaliste a repris cette division pré-existante et l'a renforcée. Le contrôle des conditions de reconstitution-production des travailleurs nécessite division et hiérarchie. Il était nécessaire

Ces deux rapports ne constituent pas deux sous-systèmes articulés dans "le système famille", pas plus qu'ils ne sont les éléments séparés d'un tout Famille reconstitué par leur addition : ils sont co-déterminés par l'ensemble des conditions nécessaires à la reconstitution-production des individus dans le cadre des rapports capitalistes. Ainsi il ne saurait y avoir "d'autonomie relative" de la famille, elle met en jeu par sa forme et les conditions de sa reproduction la totalité de la forme sociale capitaliste. Cette reproduction est assurée en partie sur la base de sa propre production (versant production du travail domestique) mais elle nécessite la mise en oeuvre des rapports de production (nécessité du salaire) et celle de l'ensemble des appareils, institutions qui la contrôlent et qu'elle contribue en retour à faire fonctionner.

2 - Le travail domestique et la reproduction sociale

Nous faisons l'hypothèse que l'analyse du travail domestique doit partir des rapports qui le déterminent. Chacun d'eux induit une part de ce travail, mais il est difficile de délimiter en "tâches" ou en temps, la fraction de travail qui relève de la reconstitution du travailleur donné par le rapport homme-femme, et celle qui relève de la production des enfants relative au rapport mère-enfant. Le caractère intrinsèquement lié de ces deux rapports explique, semble-t-il, le caractère intrinsèquement lié des contenus de travail relevant de chacun d'eux. Le lien est donné par le fait que les deux rapports s'articulent sur un même agent, la femme, agent central des rapports structurant la famille et agent producteur central du travail domestique.

que la famille ne se présente pas comme unité homogène, qu'elle se structure selon une division hiérarchisée, présentée comme naturelle donc sans risque de remise en question. L'attribution du travail domestique aux femmes, comme donnée historique, a pu être reprise moyennant quelques techniques de renforcement et de légitimation : la moralisation des femmes visant à les enfermer dans la famille, l'énoncé de l'instinct maternel et l'"infantilisation de l'enfant", la nature biologique de ce travail et la vocation des femmes à la maternité et au foyer...

L'absence de valeur de ce travail n'a pas été produite selon une logique propre, c'est la loi de la valeur dans le M.P.C. qui exclut du champ économique, et donc social, la production de valeurs d'usage.

b) Le rapport mère-enfant

Il repose sur un déterminant matériel : le fait de l'enfant, mais la dépendance biologique de l'enfant à la mère n'explique pas les aspects économiques et sociaux du rapport, qui relèvent de la forme sociale considérée.

De façon dominante, dans la famille capitaliste l'enfant dépend prioritairement d'une seule personne, une femme : la mère, qui assure de ce fait la plus grande part du travail d'élevage-éducation. Les conditions d'exercice de ce travail sont déterminées par le rapport mari-femme et contribuent à le renforcer, la dépendance matérielle de l'enfant à la mère suppose et rend nécessaire la dépendance matérielle de celle-ci au mari. Ainsi le rapport mère-enfant renforce-t-il la division du travail entre les sexes sur laquelle il s'appuie.

a) Les caractères du travail domestique : un travail spécifique

Il ne ressemble à aucun autre travail, il est à la fois un travail sous contraintes et un travail libre. Les contraintes internes déterminent un temps et un espace d'exercice (taille et disposition du logement, taille de la famille...) qui se doublent de contraintes externes déterminant aussi un temps et un espace (horaires de travail, horaires et lieux scolaires, des commerces, des administrations...). Mais une marge de "discrétionnalité" permet une dépense en temps et une organisation du moment de l'exécution, pour beaucoup de tâches qui lui donne un caractère "visible" de liberté.

Le temps du travail domestique est donc un temps "poreux" et élastique, la variabilité du moment et de la durée d'exécution est dépendante de facteurs multiples, non réductibles comme on pourrait le croire aux facteurs économiques et technologiques.

Ce travail est aussi :

- multiforme (polyspécialisé)
- homogène (les activités sont toutes connectées entre elles et cumulatives, une activité en entraîne une autre...)
- répétitif et continu (il n'est jamais achevé dans sa totalité à aucun moment de la journée ou de la semaine...)
- invisible par le simple fait qu'il est un travail de remise en état, en ordre, de réparation, d'entretien...
- soumis à des transformations dans ses contenus (d'anciennes tâches ont disparu : confitures, couture, raccommodage, ou ont été socialisées : éducation, santé, tandis que de nouvelles étaient introduites insidieusement : surveillance du travail scolaire à la maison, pratiques d'hygiène ou culturelles, entretien des moyens de

un travail avec tout autre chose

travail (appareils ménagers, etc.)

- soumis à des transformations par les moyens standardisés et liées au niveau de développement des forces productives que la technologie ménagère "met à disposition" sur le marché sous formes de marchandises consommées "par les ménagères" et qui sont autant de moyens tendant à produire une "normalisation" de ce travail.

La transformation des contenus, moyens et pratiques du travail domestique tend à normaliser le travail domestique.

Ces transformations ne tendent pas pour autant à réduire le travail domestique. On pourrait montrer, au contraire, que la technologisation ménagère a induit de nouvelles tâches (entretien des appareils, compétence technique minimum d'utilisation, normes d'hygiène et de propreté contraignantes...). La dépendance de la famille aux "institutions de contrôle" qui tend à généraliser des formes de mise en rapport avec l'école, les administrations, les services socio-culturels et éducatifs et modifient le temps et l'espace du travail domestique, introduit de nouvelles tâches et de nouvelles prescriptions qui se traduisent en activités domestiques (déplacements, soins et surveillance scolaire, entretien du matériel scolaire éducatif ludique des enfants scolarisés).

L'hypothèse d'un dépérissement du travail domestique semble donc actuellement peu convaincante.

Le processus de normalisation du travail domestique n'entre pas en contradiction avec le caractère de classe de ce travail.

b) Le travail domestique est différencié selon les classes sociales

Le caractère de classe du travail domestique concerne aussi

bien la fraction relative à la reconstitution du travailleur puisqu'il n'est pas abstrait mais occupe une place déterminée dans les rapports de production, que la fraction production de futurs travailleurs en la personne des enfants qui se trouvent ainsi placés sur une certaine "trajectoire sociale".

Le niveau de revenus fixe par la quantité de marchandises consommées le niveau des moyens, mais il ne suffit pas à expliquer les variations des pratiques et des objectifs, selon les classes. La détermination quantitative (revenus) tend au contraire à normaliser les moyens et les pratiques puisqu'il ne s'agit que d'une différence de degré entre classes économiques.

L'appartenance de classe détermine qualitativement les moyens, formes et objectifs du travail domestique - cette détermination sociale est essentiellement donnée par la classe du mari*.

Les pratiques du travail domestique sont liées à des "habitus de classe" et renforcées par leurs rapports aux moyens de travail (manière d'utiliser les appareils ménagers : ex. la machine à laver non utilisée pour les vêtements des jeunes enfants en milieu populaire "pour ne pas user les habits et parce que c'est tellement vite fait", modes d'utilisation du mobilier ou de la voiture...)**. Ces pratiques

* Le report d'une part du travail ménager sur du personnel salarié est un moyen lié en partie aux revenus mais aussi à des pratiques de classe que les revenus ne justifient pas toujours. La production éducative est tout autant dépendante de la position sociale du mari : genre de vêtements, types de jouets et de loisirs, lieux et pratiques de vacances, utilisation des services publics et des équipements collectifs d'éducation...

** Nous nous référons ici à une enquête personnelle sur ces questions dans le cadre d'un enseignement de sociologie.

mettent en jeu un système de normes différent selon les classes et qui tend à se transmettre. Par exemple, les pratiques éducatives liées à un "habitus de classe" produisent des éléments de formation du même "habitus" qui ainsi se transmet par le canal du travail domestique. *de mère en fille*

Une forte endogamie sociale et locale assure la concordance et la reproduction des pratiques de classe du travail domestique. Apprises par la femme dans son propre milieu par les pratiques éducatives de sa propre mère, ces techniques, contenus et orientations, sont sexuées. C'est donc aussi la reproduction de la division sexuelle du travail dans la famille qui est assurée par le travail d'élevage-éducation des enfants (les enquêtes montrent que les mères continuent de traiter de manière différente une fille d'un garçon) (13).

Enfin les objectifs du travail domestique sont dépendants de la position de classe du mari. Reproduire le statut social d'un cadre supérieur implique un travail de représentation sociale auquel la femme ne peut pas ne pas se soumettre et se traduit en pratiques particulières comme part intégrante du travail domestique (coiffeurs, travail de décoration, entretien normalisé de son corps, etc.). De même produire un jeune bourgeois comme objectif, suppose que la mère fasse fonctionner par diverses techniques un système de relations comme cercles de socialisation (et qui fonctionnent comme éléments des stratégies matrimoniales) spécifiques, dans lesquels une adolescence de classe pourra être vécue qui maintient à distance les lieux de socialisation et de régulation des autres classes comme la rue en milieu populaire (cf. la problématique de Chamboradon sur la délinquance juvénile (14)).

L'appartenance de classe de la femme intervient dans les stratégies matrimoniales, pour garantir l'endogamie sociale et souvent locale, elle fonctionne comme formation différentielle de classe au travail domestique, et assure ainsi la reproduction des habits de classe et de sexe (des études sont à faire sur tous ces problèmes systématiquement ; le peu de crédibilité scientifique du travail domestique explique que la plupart des informations apportées ici soient glanées dans des recherches multiples et portant sur d'autres objets). Le travail salarié des femmes modifie-t-il les pratiques et objectifs du travail domestique ? L'élévation du niveau de revenus augmente surtout quantitativement la consommation de marchandises et par là les moyens d'exercice du travail ; mais cette consommation crée en retour des contraintes qui augmentent le travail sans modifier son contenu de classe (exemple : l'achat et l'utilisation du mobilier dans les logements des classes populaires : échec à crédit d'un mobilier coûteux dont l'utilisation liée apparemment à la reconstitution (chambre à coucher, salon, salle à manger) est renvoyée à un fonctionnement symbolique : posséder des objets de luxe qui ne servent pas et demandent un entretien).

En tant que femmes mariées, les femmes sont toutes prises dans un même rapport, quelle que soit la classe sociale de leur mari. Un rapport de domination et de dépendance qui prescrit quand il ne suffit plus à déterminer, leur assignation au travail domestique. Cette assignation est dominante, elle se retrouve aussi bien dans des couples non mariés, que dans des communautés ou dans les familles où la femme exerce une activité salariée.

Ce rapport commun à toutes les femmes justifierait que la lutte des femmes soit d'abord une lutte contre l'homme.

Le caractère de classe du travail domestique vient-il contredire ce qui fonde cette lutte commune ?

Les femmes mariées à des bourgeois et les femmes mariées à des ouvriers reproduisent chacune un travail qui assure des conditions de reproduction des rapports de classe entre leur mari et leurs enfants (futurs travailleurs).

Y a-t-il alors un rapport de classe entre les femmes de bourgeois et les femmes d'ouvriers ?

L'appartenance de classe des femmes mariées ne peut être assimilée à la place qu'occupe le mari dans la production, mais le caractère de classe de leur travail domestique peut-il être retenu comme critère de détermination de classe ?

A travers ces questions, se pose l'enjeu politique de la lutte des femmes et de la lutte contre la famille qui dans ce cas ne concernerait pas seulement les femmes.

* * *

Bibliographie, notes et annexes

- (1) D. Bertaux, Destins personnels et structures de classes, p. 85 et 92-93
- (2) cf. Histoires du M.L.F. A. de Pisan et A. Tristan, Calman-Lévy 1977 ou encore Sheila Rowbotham, Féminisme et révolution
- (3) Karel Kosik : La dialectique du concret, Maspéro 1970, en particulier le chapitre La dialectique de la totalité concrète :

"Poser la question sur ce qu'est la chose et sur la manière dont se crée la réalité, c'est partir d'une conception révolutionnaire de "la société et de l'homme". En partant de la conception qu'un fait social est le produit d'un processus, mettant en jeu l'ensemble de la réalité sociale, nous avons essayé de saisir la réalité du travail domestique et de la forme sociale historique dans laquelle il s'exerce : la famille. La problématique de la famille en tant que phénomène social produit d'une forme sociale à un certain moment de son développement, nous amène à penser que cette forme famille ici étudiée n'est pas stable mais bien au contraire en régulation permanente. Elle subit des transformations sous un double mouvement, celui des modifications de l'appareil économique de production et de sa place dans la division internationale du travail, et celui des luttes menées par les femmes contre cette institution qui condense les éléments essentiels de leur oppression. L'enjeu politique est d'importance comme en témoignent les concessions (réformes) récentes face aux attaques du mouvement des femmes, que l'Etat et les bourgeoisies sont prêtes à faire pour sauvegarder le principe de la famille (loi Veil sur l'avortement, salaire au foyer, salaire unique et probablement bientôt un mini-salaire ménager...).

(4) Jean Baby, Un monde meilleur, Maspéro Cahiers Libres 63-64 nouvelle édition 1973

Cl. Meillassoux, Femmes, greniers et capitaux, Maspéro 1975

(5) Daniel Bertaux, Destins personnels et structures de classe, PUF politiques 1977, voir les chapitres 5 et 6 : la formation du prolétariat et la fixation du prolétariat industriel.

Sur l'exploitation des femmes et des enfants : cf. les enquêtes

du Dr. Villermé (1832-1837) dans le textile : "les ouvriers... enfants en bas âge, multitude de femmes maigres, pâles, marchant pieds nus dans la boue, enfants cachant sous leurs vêtements pleins d'huile des machines le morceau de pain qui doit les nourrir...".

cf. aussi l'article de Dominique Vanoli dans le n°2 de la revue Révoltes logiques : les ouvrières enfermées, les couvents soyeux : véritables bagnes féminins où étaient enfermées les jeunes filles jusqu'à leur mariage, le directeur ou la directrice du couvent réglant eux-mêmes les mariages, leur dot représentait la totalité du salaire pour au moins 12 heures de travail quotidien dans le silence... pendant 10 ans ; exemple celui de Jujurien dans l'Ain, créé en 1835, comme modèle d'enfermement.

cf. Recherches n° 25, Le petit travailleur infatigable, voir en particulier le chapitre intitulé "Les saturnales du capital" riche également en références bibliographiques.

- C'est encore Villermé qui donne le chiffre de 50 % des enfants qui meurent dans les deux premières années de leur vie. A Nantes, un observateur note que les ouvriers n'élèvent pas en moyenne le quart de leurs enfants. Ceux qui sont placés chez des "nourrices" ou abandonnés aux orphelinats meurent pour les 3/4 dans l'année, tandis qu'au milieu du XIXème siècle, à peine 10 % des enfants de l'Assistance Publique atteignent 20 ans. L'abandon d'un enfant en nourrice équivalait à sa condamnation à mort (96 % y meurent). Ceci explique l'infanticide qui se développe dans les villes industrielles. Les survivants sont aux 2/3 infirmes, mal constitués, ou handicapés comme le révèle les conseils de révision (P. Bertaux, p. 196 qui tire ces informations de J. Sandrin, Le travail des enfants au XIXème siècle, Le peuple Français, n° 21 et 22).

- Sur les conditions de vie dans les régions minières, les auteurs de Recherches citent plusieurs thèses : F.J. Buisson, Etude médicale sur l'ouvrier houilleur, thèse de médecine, Paris 1866, celle récente du Dr. Fournier, médecin à Auboué sur la cité du bassin d'Auboué (1898-1918). Ou encore R.H. Guerrand, Les origines du logement social en France, Paris 1967 ; R. Butler et P. Noisette, De la cité ouvrière au grand ensemble, 1815-1975 ; P. Pierrard, La vie ouvrière à Lille sous le second Empire, Bloud et Gay 1965.

- Sur les conditions de vie à Paris : Louis Chevalier, Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXème siècle, Plon 1969, où il est mentionné qu'à cette époque "1/4 de la population est nomade, vit en concubinage, est instable professionnellement et n'a pas de domicile fixe...". La mise en place du dispositif famille et technologies adjacentes s'inscrit bien dans le cadre de la lutte contre tous les dangers de la rue rendant la séparation nécessaire : le père à l'usine, la mère au foyer, l'enfant à l'école.

(6) L'inquiétude bourgeoise s'exprime clairement dans un journal célèbre à propos de l'insurrection ouvrière et artisanale des Canuts de Lyon en 1831 ; où il est dit "... les barbares qui menacent la société ne sont point au Caucase ni dans les steppes de la Tartarie, ils sont dans les faubourgs de nos villes manufacturières". Journal des débats, 8 décembre 1831.

Par ailleurs la peur de l'anarchie de l'indiscipline et de l'envie ouvrières est une réalité bourgeoise. M. Foucault dans "Surveiller et punir" montre bien comment la bourgeoisie met en place un dispositif de moralisation et de surveillance de la classe ouvrière dès le 19ème siècle.

(7) M. Foucault, La volonté de savoir, N.R.F. 1976. "Le dispositif familial a pu servir de support aux grandes manoeuvres pour le contrôle malthusien de la natalité, pour les incitations populationnistes, pour la médicalisation du sexe et la psychiatrie de ses formes non génitales" p. 132. Le dispositif de sexualité s'ancre sur la technique de l'aveu qui présuppose la notion d'individu, l'individu enfant qu'il faut pédagogiser et maintenir on état d'enfance (infantilisation), l'individu femme au centre du discours sur la natalité ; chacun est traité en tant que sexe dans la famille et c'est dans cette famille que "fut problématisée la sexualité des enfants et des adolescents et que fut médicalisée la sexualité féminine", cette dernière à des fins purement démographiques. Foucault n'a pas assez souligné que l'individu traité en tant que sexe dans la famille, l'est différemment selon qu'il est fille ou garçon. Si un code sexuel lui enseigne l'illicite et le permis, il lui prescrit en même temps les codes de son sexe social. La famille fait donc fonctionner l'individu, sexué, et socialement sexué, en associant à l'âge et au sexe des modèles et des rôles. Cette fonction de la famille est le produit du travail domestique des mères.

Par ailleurs, Foucault par son analyse de la sexualité comme dispositif de pouvoir, confirme notre problématique de la famille, comme instrument de contrôle politique et d'assujettissement économique du prolétariat ; cf. pp. 159-161.

(8) cf. le chapitre de Recherches, déjà cité, et intitulé "Généalogie de la boîte à habiter". Les auteurs dégagent les axes principaux d'une politique de l'habitat qu'on peut résumer par les mots d'ordre : stabiliser, répartir, isoler et pour cela des mesures pratiques de

désentassement sont instaurées, qui sont toutes focalisées sur la famille, la présupposant et la renforçant, p. 198. Le logement, lieu d'enfermement et de séquestration des familles "vivant l'illusion du chez soi"... "a été très tôt dans le XIXème siècle, cette surface à interroger pour évaluer, estimer, mesurer, contrôler et surveiller les comportements des familles". Les auteurs parlent à ce propos des prélèvements de ce qu'ils appellent "l'intimité disciplinaire".

(9) Le discours sur l'instinct maternel largement diffusé par les instances religieuses et progressivement repris et scientifié par les travailleurs sociaux, s'appuie désormais sur la psychologie et plus récemment sur la psychanalyse. La responsabilité de la mère sur la santé mentale de l'enfant n'a jamais été aussi forte et aussi intériorisée, en témoignent les rubriques de pédagogie des magazines féminins, et les demandes de consultation des mères culpabilisées par le moindre retard scolaire de leur enfant. Ce discours maintenant "scientifique" (la science a remplacé le naturel biologique dans l'imposition de la "vérité") renforce le rapport mère-enfant et transforme le travail domestique qui en relève en une production éducative plus normalisée dans ses principes et objectifs et plus différenciée socialement par ses contenus et moyens. cf. les thèses de B. Bettelheim, celles de Winnicot ou les conseils aux mères américaines de Spock.

(10) Il faudrait faire l'analyse socio-historique du système de contraintes qui "pousse les filles au mariage" ; expliquer pourquoi elles n'ont pas d'existence hors de ce rapport. Le travail salarié est toujours vécu, de façon dominante, comme un accident de parcours ; elles sont peu nombreuses à être des "actives permanentes" ; cf. l'étude récente du Centre d'Etudes de l'Emploi n°11 d'Annie Labourie,

A.M. Vasseur et M.Th. Letablier, enquête sur "la discontinuité de la vie professionnelle" 1977.

Cf. les Françaises au travail, résultats d'une enquête de l'IFOP sous l'égide de la C.E.E. dirigée et commentée par E. Sullerot, Hachette 1973, chapitre sur la continuité et discontinuité de la vie professionnelle.

(11) P. Brechon, La famille : idées traditionnelles, idées nouvelles, Le Centurion 1976. L'auteur rappelle ce qu'est le modèle de la sainte famille. Ce modèle est vivace puisqu'il a été repris en 1974 au 3ème congrès de "Laissez-les vivre" : "le vrai rôle de la femme dans la société est celui de mère au sein de la famille, compagne et soutien de l'homme, éducatrice des enfants, ménagère...", en dépit de l'abandon légal en France, en 1970, de la notion de puissance paternelle au profit de celle d'autorité parentale.

- On peut aussi se reporter dans le n° 4 (1976) des Actes de la recherche à une originale analyse d'Y. Delsaut sur un "mariage dédoublé" qui révèle l'importance encore aujourd'hui de la double cérémonie.

(12) Cf. la thèse de l' "infériorité native des femmes" dont se réclame A. Courte-Proudhon et à laquelle s'oppose J. Stuart Mill, ce socialisme utopique, et contre laquelle luttent les féministes du XXème siècle, renvoyées dans ce contexte à des revendications d'égalités.

(13) A. Girard, Le choix du conjoint, PUF INED 1964 et J. Frisch, Activité et inactivité professionnelles des femmes en fonction de leur origine sociale, in Sociologie du travail, n°2 (1976) Des enquêtes nombreuses donnent des résultats contradictoires sur la mobilité, cf. la bibliographie et une critique dans l'ouvrage de